

M. WINTERS : S'il y a une explication, nous sommes désireux de l'entendre.

M. STORMER : Nous avons déjà dit que nous avons diminué le prix des brioches glacées. Vous avez compris cela ? En d'autres mots, nous perdions de l'argent sur le pain, mais nous réalisions plus de profits sur cet article que nous n'avions le droit d'en réaliser; cet article devait aussi affronter la concurrence. Nous en avons réduit le prix et nous avons rendu les brioches glacées plus accessibles au consommateur, mais nous avons essayé de porter le prix du pain au niveau où il devait être et au niveau où le pain produirait sa propre part des profits.

M. WINTERS : Restons-en là.

Le PRÉSIDENT : Monsieur MacInnis ?

M. MACINNIS : Je ne commencerai pas à poser des questions à cette heure de la nuit.

M. MAYHEW : Je veux simplement mentionner une anomalie. En décembre, le chiffre des ventes a été de \$278,882.70 et vous avez réalisé un profit de \$9,978.98. Le mois suivant, avec un chiffre de ventes un peu plus petit, vous avez eu un profit de \$12,647 ?

Le PRÉSIDENT : Vous pourrez continuer cette série de questions demain matin, monsieur Mayhew.

Le Comité s'ajourne au 11 mars 1948, à 11 heures du matin.